



PRÉPA AVOCAT

PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CENTRE RÉGIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS



Descriptif de la formation

L'UNC propose aux étudiantes et étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation du barreau (EFB), école d'avocates et d'avocats située à Paris. Les enseignements ont lieu en présentiel à l'UNC et à distance sur la plateforme en ligne de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Secteurs d'activités

La ou le titulaire du master mention Droit aura une maîtrise approfondie du droit tant privé que public, avec une spécialisation plus poussée dans l'une ou l'autre de ces branches. Il pourra exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences approfondies dans le domaine juridique, judiciaire, administratif, etc., et aura la possibilité de se présenter à la quasi-totalité des concours de la fonction publique (concours administratifs et/ou judiciaires notamment).

► Avocate ou avocat

Prérequis nécessaire(s)

L'accès à la formation est ouvert aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu un titre de maîtrise en Droit ou les 60 premiers crédits d'un master en Droit, ou l'un des titres ou diplômes prévus à l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971, et aux étudiantes et étudiants qui justifieraient pouvoir obtenir les 60 premiers crédits d'un master en Droit, ou l'un des titres ou diplômes visés ci-dessus.

Exemples d'enseignements

- Méthodologie à la note de synthèse
- Méthodologie au cas pratique
- Lecture rapide
- Grand oral blanc

Calendrier prévisionnel

→ Début de la formation : janvier
 → Accès plateforme : février
 Les épreuves d'admissibilité se déroulent à l'UNC